



TARIFS DES REDEVANCES ET TAXES DE STATIONNEMENT DE TOURNAGE DANS LES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS (HT)

Pour tout tournage la production doit s'acquitter d'un forfait journalier auquel s'ajoute le forfait par équipe et éventuellement un forfait montage/démontage.

Exonération : mise en valeur du patrimoine, film d'école, reportage (mention obligatoire du lieu et de Paris Musées au générique).

Forfait journalier				
Lieu	Film ou photo publicitaire ou commerciale	Long métrage Fiction TV	Court Métrage / Documentaire	Photo Artistique (intérieur/extérieur)
Groupe 1 MAM Carnavalet Galliera Petit Palais Catacombes	7 500 €	3 500 €	900 €	500 €
Groupe 2 Cernuschi Crypte Bourdelle Musée du Général Leclerc Victor Hugo Hauteville House Zadkine Cognacq-Jay Balzac Vie romantique	3 500 €	2 000 €	600 €	400 €
Forfait par équipe				
	de 0 à 10 personnes : 0 € 11 à 20 personnes : 300 € 21 à 50 personnes : 600 € plus de 50 personnes : 1 000 €		de 0 à 10 personnes : 0 € 11 à 20 personnes : 150 € 21 à 50 personnes : 300 € plus de 50 personnes : 500 €	

Tous ces tarifs s'entendent HT.

Tarifs hors droits à l'image et droits d'auteur.

La nuit ainsi que les dimanches et jours de fêtes : + 50 %

L'ensemble des tarifs font l'objet d'une majoration allant de 30 à 50 pour cent dans le cas de demandes exceptionnelles en termes de logistique

Montage et démontage : - 50 % du forfait journalier

Tournage en extérieur uniquement : -50 %

Les frais de personnel de Paris Musées nécessaires au tournage sont à la charge de la production.

Possibilité de tarification - 50 % pour la 1/2 journée.

Stationnement des véhicules techniques dans les enceintes des lieux dépendant de Paris Musées : Véhicule technique et de jeu : 30 €, cantine et barnum : 50 €.